

MADIÈRE



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°34 - Novembre 2019

EDITORIAL

Depuis une vingtaine d'années, la technologie au service de la **communication**, au sens le plus large du terme, connaît une importante évolution, que l'on pourrait même qualifier de **révolution**, facilitant le contact entre les citoyens. L'ordinateur fixe et portable, la téléphonie mobile, le smartphone, la tablette et autres... désormais utilisés au quotidien, sur le plan professionnel ainsi que dans les relations privées, sont des « **outils** » incontournables et donc indispensables à la vie actuelle.

Le réseau « **Internet** » permet non seulement, le rapprochement des interlocuteurs, qu'ils résident à l'autre bout de la planète, dans la même rue ou dans le même village, mais aussi de faciliter la recherche d'informations dans le cadre professionnel ou privé, sans se déplacer et de transmettre des documents en quelques secondes par ce réseau numérique.

Mais comme dans toute évolution technologique, il y a toujours, hélas, une face cachée qui vient noircir le tableau idyllique. **Les réseaux sociaux,**

en premier lieu, trop souvent utilisés d'une façon négative, permettant à ceux qui le souhaitent, de s'exprimer sur n'importe quel sujet avec souvent de la haine et du mépris; Exposer sa vie privée aussi... et parfois salir et nuire à celle d'autrui en distillant de fausses informations. Ensuite, « **communiquer** » c'est très bien, mais « *se parler* » c'est encore mieux. Aujourd'hui, beaucoup de citoyens se parlent de moins en moins, même en famille, et perdent de ce fait, l'habitude « **d'écouter l'autre** » d'une façon normale et sans agressivité. Comme disait le philosophe Plutarque : « **Parler est le privilège de la connaissance, écouter est le privilège de la sagesse** ».

Jean DEJEAN

Pour info : Le bulletin d'information de janvier 2020 ne paraîtra pas, en raison des élections municipales.



Conseil municipal

Travaux

Toiture. Les travaux de rénovation de la toiture du préau de la mairie et de l'ancienne salle de la mairie, ont été réalisés comme prévu, début octobre, afin de remplacer une partie de la charpente vétuste, et les tuiles « canal » poreuses, par l'entreprise LOZE pour un montant de 10 849 € hors taxes.

Voirie. Comme prévu dans le programme 2019, la voie communale n° 3 de « L'église au Pont », ainsi qu'une partie de la voie communale « Le Mesurié » ont été rénovées par un bicouche de graves émulsion. Les autres voies communales ont bénéficié de quelques améliorations par le principe du « Point-à-Temps » (P.A.T.A), qui consiste à faire un recollement sur les parties légèrement dégradées de la chaussée, avec sable et goudron.

D'autres travaux, qui constituent le travail au quotidien, sont effectués en régie: entretien des bâtiments communaux, es-

paces verts, boucher les nids de poules sur les voies communales, busages et autres...

Défense incendie. En accord avec les services de l'État et le S.D.I.S (pompiers), un programme a été établi pour terminer d'équiper le territoire communal en matière de défense contre l'incendie. Ainsi, trois citernes souples d'une capacité de 30 mètres cubes chacune seront installées avant l'été 2020, dans les secteurs de COUNILLAS, LE VERNES et LES HOUSTESSES, ainsi qu'une citerne souple de 60 mètres cubes qui couvrira les secteurs de CASTANS, GAILLARDOU et LESTRADE, afin d'être en conformité avec la loi.

Plan Local d'Urbanisme

La révision du Plan Local d'Urbanisme pour mise en compatibilité avec le S.C.O.T. de la vallée de l'Ariège, se poursuit avec « le diagnostic agricole », actuellement en cours. Ensuite, durant le premier trimestre

2020, chaque citoyen pourra noter, aux heures d'ouverture de la mairie, sur un registre tenu à cet effet, les remarques et les souhaits, dans le cadre de cette révision du Plan Local d'Urbanisme.

Nouvelles familles Madiérannes

Depuis un an et demi, **19 nouvelles familles** se sont installées à MADIÈRE, en tant que propriétaires résidents, auxquelles nous souhaitons la bienvenue dans votre commune:

M. et Mme WERTH – M. FRANÇOIS – M. SURINACH – M. et Mme LE PAPE – M. et Mme CAPPELLO – M. et Mme DUFOSSÉ – M. DERAÏN – M. et Mme ALLARD – M. et Mme HUTEAU – M. et Mme ROUSSEL – M. VINCENT - M. et Mme DE CASTRO – M. et Mme ESCUDIER - Ainsi que les familles : SAÏS / ESTAQUE - GOMES / GRONDIN - COINCE / DA CUNHA - LE BRONEC / KRAUSS - CARDENTI / FERNANDEZ et CALMON / CERVERA ■

Etat Civil

Naissances :

- le 15 août 2019 : Samuel et Iban au foyer de Sylvain ROLANDO et Léa CAMPOS.

Mariage :

- le 8 juin 2019 : Jonathan SALESSE et Nathalie SON, se sont unis pour le plus grand plaisir de leurs trois enfants, de leurs familles et amis respectifs. ■

■ INFO SANTE *le regard du professionnel*

Les enfants à Haut Potentiel (HP)

« Les enfants précoces ne sont pas tout à fait des enfants comme les autres, mais comme les autres, ce sont des enfants »

Olivier Revol – Pédopsychiatre Hôpital Femme Mère Enfant – 69 Bron

Différents termes sont utilisés : « surdoués », « doués », « intellectuellement précoces », « zèbres », « sentinelles », ou à Haut Potentiel... semant ainsi souvent la confusion.

Tout d'abord, une évaluation psychomé-

trique auprès d'un psychologue est nécessaire. Mais la compréhension du fonctionnement psychologique des enfants HP ne se limite pas à un bilan psychométrique. Il est nécessaire d'évaluer également l'anxiété, l'humeur, le perfectionnisme, l'estime de soi, la motivation, la qualité de vie, la qualité des relations sociales... de façon à pouvoir ainsi expliquer à l'enfant, aux parents et aux enseignants quelles sont les forces et les faiblesses de l'enfant afin que les adultes ayant en charge l'enfant, adaptent, si nécessaire, leur éducation / pédagogie à son profil.

De nombreux enfants HP vont bien mais pas tous. Il est fort probable que ceux qui ont besoin d'aide souffrent avant tout d'un décalage, ce que l'on appelle parfois « dysynchronie » qui peut gêner l'enfant HP dans sa vie familiale, scolaire et sociale. Il est donc essentiel de proposer des solutions pour favoriser l'épanouissement de l'enfant HP dans chacun de ces trois domaines car l'identification d'un HP n'est pas une fin en soi mais un commencement.

Sylvie DUMALIN
Psychologue – Neuropsychologue

Infos Pratiques

Opération tranquillité absence (rappel)

Depuis quelques années le nombre de cambriolages en milieu rural ne cesse d'augmenter. Ces méfaits concernant le **vol de bijoux et du numéraire** mais aussi **des matériels et matériels en entreprises**. Devant ce phénomène préoccupant la **Préfecture** nous invite à utiliser le dispositif « **opération tranquillité absence** ». Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de prendre contact avec la **Gendarmerie Nationale de Pamiers** pour les informer des dates correspondantes aux périodes d'absence de son domicile. La Gendarmerie passera ensuite régulièrement à votre domicile afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion.

Risques d'intoxication au monoxyde de carbone (rappel)

Comme chaque année à l'approche de l'hiver, les services de la Préfecture nous demandent de rappeler aux citoyens, **les risques d'intoxication au monoxyde de carbone**, à l'intérieur des habitations **en période hivernale**, et qui provoque chaque année une centaine de décès. Ces intoxications sont le plus souvent liées à **un défaut de fonctionnement** sur un appareil de chauffage à combustible. Avant la réutilisation de ces appareils, faites intervenir un professionnel pour **faire vérifier et entretenir**, chauffe-eaux, chaudières, inserts, poêles et conduits de fumée ; il est également recommandé **d'aérer ou ventiler les**

pièces, ne pas obstruer les grilles d'aération et conduits de fumée même en période de grand froid.

Nouvelle démarche pour les Cartes Nationales d'Identité

Depuis le 07 mars 2017, l'établissement de la première carte nationale d'identité et la demande de renouvellement de C.N.I. arrivées à échéance (leur durée étant de 10 ans pour les mineurs et de 15 ans pour les majeurs pour les C.N.I. établies après le 02 janvier 2004), sont désormais traitées uniquement par le chef de canton. Pour notre secteur, c'est la mairie de Pamiers qui est désormais habilitée à recevoir des demandes d'établissement et de renouvellement. Afin d'éviter une attente parfois longue au guichet, la mairie de Pamiers demande aux personnes concernées de prendre rendez-vous avant tout déplacement, en appelant le 05 61 60 95 49. La liste des documents à fournir reste inchangée.

Boîtes aux lettres

Selon les vœux des services de la Poste, nous vous demandons de bien vouloir **inscrire sur vos boîtes aux lettres**, le ou les noms et prénoms des résidents en gros caractères et lisibles (ainsi que le numéro pour ceux qui résident dans les lotissements), afin que les agents chargés de la distribution du courrier puissent accomplir leur mission avec effica-

cité et précision.

Rappel de quelques coordonnées téléphoniques

VEOLIA eau 05 61 67 19 65 :

uniquement pour les coupures d'eau avant compteur. Nous rappelons également que les demandes de nouveaux raccordements au réseau, pose de compteur, changement de nom sur les factures et tout autre modification doivent être effectuées en mairie

SMECTOM 05 61 68 02 02

N'hésitez pas à contacter le SMECTOM DU PLATAUREL pour le ramassage des encombrants et des déchets verts dont les trois premiers enlèvements (par an) sont gratuits.

Gendarmerie Nationale de Pamiers :

05 34 01 20 70 et le 17 ou le 112 en cas d'urgence.

Le Maire :

Personnel : 05 61 67 12 93

Portable : 06 67 19 89 96

Mairie : 05 61 67 14 50

Site internet : www.madiere.fr

Inscriptions sur les listes électorales

Nous invitons tous les citoyens qui se sont installés dernièrement dans notre commune, **à venir s'inscrire sur les listes électorales** en mairie, le lundi ou le samedi après-midi de 16h00 à 18h00, afin de participer aux prochains scrutins, à compter de 2020. ■

Associations

Bien Vivre à Madière :

- Le 18 mai dernier a eu lieu un concert mémorable dans l'église de Madière, comble pour l'occasion. En effet, nous avons eu le privilège d'accueillir l'Orchestre d'Harmonie Varilhes-Foix regroupant 55 musiciens, de tous âges, qui nous ont magnifiquement interprété la symphonie du nouveau monde d'Antonin Dvorak. Ce soir-là, le public était au rendez-vous.



L'association « *Bien vivre à Madière* » tenait à remercier chaleureusement l'OHVF, mais également les bénévoles et les nombreux spectateurs qui se sont déplacés.

- Olivier de Robert, être « *d'ici* » ou « *pas d'ici* » ? Pour la 6e fois, à la demande de l'association « *Bien vivre à Madière* », Olivier de Robert est venu, ce vendredi 20 septembre,



conter l'aventure d'un ariégeois né à Paris, son histoire. Avec un inégalable talent, il a embarqué le nombreux et chaleureux public présent dans la salle, pour un captivant voyage, au départ de la gare de Paris Austerlitz jusqu'aux contrées ariégeoises. C'est une longue histoire, puisée au fond de sa mémoire, qu'il a évoquée avec humour et poésie, une histoire jonchée d'anecdotes croustillantes et de rencontres singulières, lui qui, parti de là-bas, est aujourd'hui d'ici. A la fin du

spectacle et comme le veut la tradition, une dégustation d'oreillettes gracieusement préparées et offertes par Pierrette a été proposée aux spectateurs.

Comité des Fêtes :

La soirée « *tapas* » du vendredi soir a été un succès ainsi que la soirée du lendemain avec pour la première année au menu

« *entrecôte, frites* » à volonté. Bon choix du comité des fêtes pour l'animation musicale « *tout public* ». Un grand MERCI à cette équipe dynamique et joyeuse. ■

Vie sociale

R.P.I. du Terrefort

Début septembre, rentrée scolaire 2019 - 2020 au R.P.I. du Terrefort avec un effectif total de 81 élèves, légèrement en baisse par rapport à la rentrée 2018, regroupant maternelles et primaires. Sous l'autorité de quatre enseignants, la répartition des élèves est la suivante: à l'école de BÉZAC, une classe de maternelle moyenne section et grande section de 25 élèves avec Mme LOZE.

Sur le site d'ESCOSSE, une classe de maternelle petite section de 14 élèves avec Mme ROUCH. Ensuite une classe de C.P. et C.E.1 de 22 élèves avec Mme LASSALE. Enfin une classe de C.E.2, C.M.1 et C.M.2 de 20 élèves, sous la direction de M. PARIENTE.

Pour cette rentrée 2019, MADIÈRE compte 17 élèves au R.P.I. du TERREFORT, 2 élèves à PAMIERS, 1 à VERNIOLLE et 1 au R.P.I. du PLANTAUREL, soit 21 élèves au total pour l'école publique. Concernant les sorties scolaires et les projets qui étaient programmés, les classes de l'école d' ESCOSSE ont visité la ferme «*la ruche aux ânes*» le 14 octobre dernier. Ensuite, la classe de C.E.2, C.M.1 et C.M.2 a participé à l'opération «*Fêtes des Sciences*» le 11 octobre aux «*Forges de Pyrène*». Comme chaque année, les élèves de l'école d'ESCOSSE peuvent se rendre à la Médiathèque d'ESCOSSE une fois par mois, soit pour prendre des livres, soit pour assister et participer à des animations proposées par les personnels bénévoles qui font vivre cette médiathèque, avec passion et dévouement.

Le loto du R.P.I. aura lieu, pour cette année scolaire, à BÉZAC le samedi 1er février 2020.

Activité périscolaire

Un «*Atelier Couture*» est proposé bénévolement au R.P.I. par Mme HOMMEY Christine de MADIÈRE.

15 élèves assidus sont inscrits pour suivre ses cours de couture.

Médiathèque rentrée littéraire

- Jean-Paul Dubois « *Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon* » (Prix Goncourt)
- Sylvain Tesson « *La panthère des neiges* » (Prix Renaudot)
- Karine Tuil : « *l'acte d'écrire est en soi un acte politique* » (Prix Interallié, Prix Goncourt des lycéens)
- Amélie Nothomb « *Soif* »
- Marie Darrieussecq « *La mer à l'envers* »
- Kaouther Adimi « *Les petits de décembre* »
- Sorj Chalandon « *Une joie féroce* »
- Marie-Charlotte François « *Friends* » (Hachette jeunesse). Livre à paraître le 8 janvier 2020

Résultats des examens de fin d'année scolaire 2018-2019.

Ils ont obtenu leur diplôme
DNB (Diplôme National du Brevet)
Beckers Maxime
Capello Dorya
Dareaux Joris
BEP Métiers des services administratifs
Dareaux Nina
Baccalauréat série S
François Marie-Charlotte
Nous les félicitons et leur souhaitons le meilleur dans la poursuite de leurs études.

Mini-golf et Jardin des Sens

Le bilan de la saison 2019 s'avère positif. Malgré un temps pluvieux en début d'été et la grosse chaleur ensuite, près de 400 visiteurs sont venus visiter le « *Jardin des Sens* » et apprécier les différentes créations de fleurs, asiatiques et africaines, entre autres. Petits et grands ont profité ensuite d'un moment de détente en parcourant les différentes étapes du mini-golf, dans ce site agréable de verdure et de tranquillité.

Défibrillateur

Le vendredi 29 novembre 2019, à 18h30 à la salle polyvalente, un pompier du Centre de Secours de PAMIERS sera présent pour apporter une meilleure connaissance du fonctionnement d'un défibrillateur, afin d'être immédiatement opérationnel en cas de besoin. Toutes les personnes, grands et petits, intéressées par cette formation d'une durée d'une heure environ sont invitées.

Déploiement de la fibre optique - Réseau Télécom Orange

Comme prévu, **ORANGE-TÉLÉCOM** s'engage à réaliser à partir de 2020, les travaux nécessaires au déploiement de la fibre optique qui va remplacer le réseau actuel en cuivre. Dans l'obligation d'alimenter toutes les résidences privées, ainsi que les entreprises, la création d'un réseau actuellement inexistant s'avère nécessaire, soit en aérien avec des poteaux Orange, ou en enfouissement suivant les lieux concernés et le desiderata des communes. Dans les autres cas, ce sont les poteaux Télécom actuels ou les pylônes E.D.F. qui seront utilisés comme support pour le câblage de la fibre optique comme actuellement pour le réseau en cuivre. Lorsque ces travaux de raccordement pour le transport de la fibre seront réalisés, dix communes : MADIÈRE, ESCOSSE, BÉZAC, SAINT-MICHEL, SAINT-VICTOR ROUZEAUD, LESCOUSSE, SAINT-AMAND, SAINT-MARTIN-D'OYDES, UNZENT et ESPLAS, seront alimentées par le « **Central - Répartiteur** » d'ORANGE situé sur la commune de MADIÈRE, au lieu-dit « **les quatre chemins** ». Pour notre commune, la bonne nouvelle concerne la dizaine de foyers qui sont actuellement alimentés par le central de PAILHÈS, de faible qualité, et qui bénéficieront prochainement comme tous les autres foyers de notre commune du futur réseau de la fibre optique très performant du central de MADIÈRE. ■